

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 1188/SG/CG portant nomination de M. Osman Illtireh Gabobeh aux fonctions d'adjoint au chef du quartier n° 5 à Djibouti.

n° 1188/SG/CG

Ministère  
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication  
31 août 1968

Numéro JO  
n° 15 du 10/08/1968

Date du numéro  
10 août 1968

### TEXTE INTÉGRAL

M. Osman Illtireh Gaboreh, Issa Odah-gob, est nommé adjoint au chef du quartier n° 5 à Djibouti à compter du 1er juillet 1968. La rémunération mensuelle de M. Osman litireh Gaboreh est fixée à seize mille deux cent quatre-vingts francs Djibouti (16.280 FD.).